ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)



Objectifs

 Guider le candidat tout au long de son parcours, dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).
Aider le candidat à valoriser ses expériences,
Faciliter la construction du dossier de validation
Préparer le candidat à l'entretien avec le jury de validation.

Contenus

La procédure courante d'un parcours VAE débute par une inscription sur la plateforme nationale de France VAE, afin d'être pris en charge par un Architecte Accompagnateur de Parcours : https://vae.gouv.fr/ Il existe des cas particuliers pour lesquels la procédure est différente (salariés du secteur public, diplômes spécifiques) : nous consulter L'accompagnement est réalisé en plusieurs étapes. Le parcours est personnalisé en fonction des besoins du candidat, du référentiel de certification visé et des prérequis identifiés lors du diagnostic de faisabilité. Phase de constitution / rédaction d'un dossier de faisabilité (diagnostic initial); Durée maximale : 3 heures Le diagnostic permet d'établir la cohérence entre le parcours du candidat et la certification visée. Entretien de positionnement et analyse de l'expérience du candidat Vérification de la faisabilité du projet Accompagnement à la constitution du dossier de validation Durée max...

Pré-requis

Être inscrit sur la plateforme nationale France VAE ou pour les cas particuliers (salariés du secteur public, diplômes spécifiques) avoir un projet VAE abouti

Modalités et délais d'accès à la formation

Prendre RV avec un AAP (Architecte Accompagnateur de Parcours) au GRETA Auvergne pour compléter le dossier de faisabilité sur la plateforme nationale France VAE ou pour les cas particuliers (salariés du secteur public, diplômes spécifiques) pour établir un devis d'accompagnement à la VAE.

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Durée

 Nombre d'heures au total : 16h à 24h, possibilité d'aménager le parcours du candidat en fonction de son profil.h

Méthodes pédagogiques

L'accompagnement individualisé est assuré par un accompagnateur VAE expérimenté et/ou expert du secteur d'activité en lien avec la certification visée. - Ateliers collectifs et entretiens individuels. - Un coaching et un soutien tout au long de la démarche VAE sont proposés aux candidats - Ainsi que la possibilité de réaliser des stages, pour compléter l'expérience professionnelle, en fonction du profil du candidat. Modalités flexibles : présentiel, distanciel ou hybride. Outils numériques dédiés (plateforme collaborative, modèles de dossier, grilles d'analyse).

Modalités d'évaluation

• Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation

Validation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences. Attestation de fin d'accompagnement.

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Plan de développement des compétences

Tarif

Prix maximum : 86 €/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Pas de taux récent disponible.

Débouchés et poursuites d'études

Bénéfices professionnels de la VAE :

- être reconnu dans son métier
- sécuriser son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle
- engager une évolution professionnelle.

Informations sur les débouchés et les métiers

Information(s) diverse(s)

Accompagnement des personnes sur les diplômes de l'éducation nationale du CAP au BTS, le DEAES, les DE d'éducateur, éducateur technique et moniteurs spécialisés, DE éducateur jeunes enfants, aide soignant, le BTS CESF. possibilité d'accompagner les titres professionnels.

Formation réalisée par GRETA Auvergne



Égalité Fraternité

